



Dynamique des peuplements forestiers : Pourquoi réinvestir en forêt ?



PROGRAMME

Lieu de la formation : Parking gare de SAINT-CLÉMENT 54950

Horaires : 8h30 – 12h30

Date : 25 octobre 2024

CONTEXTE

Propriétaires forestiers, aménageurs du territoire, maîtres d'ouvrage et garants de la sécurité, les élus sont au cœur de l'adaptation des forêts au changement climatique. Pour les forêts communales, il leur incombe de trouver des débouchés pour les bois impactés, de réaliser les travaux nécessaires à la sécurisation des voies de circulation, de renouveler les peuplements forestiers, de les structurer pour qu'ils soient plus résistants et résilients aux conséquences du changement climatique, d'assurer le maintien des services écosystémiques des espaces forestiers et de soutenir la filière forêt-bois locale par leurs investissements.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

❖ OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir des connaissances sur la dynamique des peuplements forestiers, afin de comprendre l'importance de réinvestir en forêt et de planifier les travaux sylvicoles nécessaires pour préserver les fonctions écologiques, économiques et sociales des forêts face aux défis climatiques.

❖ OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Les élus seront capables d'identifier les étapes clés des travaux dans un peuplement en lien avec le document d'aménagement.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
8h30 - 9h45	Tournée en forêt
9h45 – 9h00	Salle
9h00 – 9h15	Pourquoi réaliser des interventions en forêt ?
9h15 – 10h15	Interventions et cycle de vie d'un peuplement forestier
10h15 – 10h45	Vers des forêts plus résilientes face au changement climatique
10h45 – 12h30	Réinvestir pour l'avenir : les actions concrètes
12h30 – 14h00	Restaurant : Au bistrot de la Gare

DURÉE 4 heures

PROGRAMME

INTERVENANTS EN SALLE

AD COFOR Meurthe-et-Moselle : Jean-Claude ROUBAUD, Administrateur

UR COFOR Grand Est : Rebecca DIJOUX, Chargée de mission

ONF : Agence ONF de Meurthe et Moselle

CONTENU DE LA POCHETTE

(distribuée le jour de la formation)

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes Forestières
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info
- Kit des élus « Travaux et ventes »



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est. La formation est donc gratuite. Une participation peut être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, visite de terrain.

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.